



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) SEPARA-PLUS

### 1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Separa-Plus  
Autres noms ou codes: 3101115, 3101116  
Usage: Liquide isolant pour plâtre et pierre dentaire  
Nom du fournisseur: DenPlus Inc.  
Adresse: 333-M Chemin du Tremblay  
Boucherville, QC, Canada, J4B 7M1  
Téléphone pour informations: 450.641.1330  
Téléphone d'urgence: 613.996.6666  
Centre Anti-Poison du Québec 1.800.463.5060

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification

Ce produit ne rencontre aucun critère pour une classification dans une classe de danger, étiquetage et emballage de substances et mélanges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Ne s'applique pas

### 3. INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange d'eau (> 90%), d'alginate, de glycerine et de colorant .

Ingrédients dangereux	CAS	Plage de concentration (en poids)
Aucun ingredient classifié dangereux		

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1 Description des premiers soins nécessaires

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le Centre Anti-Poison ou un médecin si un malaise persiste.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC PEAU : Laver à grande eau. En cas d'irritation de la peau ou de rougeurs, consulter un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si possible. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation persiste.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants : aigus ou retardés

Ne s'applique pas.

### 4.3 Mention de la nécessité d'une prise en charge immédiate ou d'un traitement spécial

Non nécessaire.

## 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### 5.1 Agents extincteurs

Ce produit n'est pas combustible

### 5.2 Dangers spécifiques du produit dangereux ou du mélange

Ne s'applique pas

### 5.3 Avertissement aux pompiers

Ne s'applique pas

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Attention – Un déversement peut rendre la surface glissante. Nettoyer avec un matériau absorbant.

### 6.2 Précautions environnementales

Éviter les rejets dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir dans un contenant pour déchets en accord avec la réglementation locale.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions en matière de manutention

Éviter les déversements. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé avec la peau.

### 7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder les contenants dans un endroit propre, frais et sec.

La ventilation naturelle est adéquate.

Température de stockage (°C):           Ambiante.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Fabrication de prothèses dentaires – film isolant pour plâtre et pierre dentaire.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

### 8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés

Protection yeux/visage   Utiliser un protecteur facial/ Des lunettes de sécurité/ Un masque facial complet.

Protection de la peau     Non requis normalement, mais l'utilisation de gants est recommandé.

Protection respiratoire   Non requis normalement.

## 9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Forme	Liquide rose
Odeur	Sans odeur
pH (Valeur)	9
Plage de fusion (°C)	Ne s'applique pas
Point d'ébullition (°C)	Non disponible
Point d'éclair (°C)	Non combustible
Inflammabilité (solides, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'inflammabilité	Ne s'applique pas
Tension de vapeur (Pascal)	Non disponible
Tension de vapeur (Air=1)	Non disponible
Solubilité (eau)	Miscible dans l'eau
Solubilité (Autres)	Non disponible
Viscosité (mPa. s)	200
Propriétés explosives	Ne s'applique pas
Propriétés oxydantes	Ne s'applique pas
Densité (g/ml)	1,0 – 1,1

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Matériau non réactif

### 10.2 Stabilité chimique

Stable sous conditions normales.

### 10.3 Risque de réactions dangereuses

Aucune connue.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune connue.

### 10.5 Matériaux incompatibles

Aucun connu.

### 10.6 Produits dangereux de décomposition

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Aucun risque de toxicité.
Ingestion	Faible toxicité par voie orale.
Inhalation	Peu probable d'être dangereux par inhalation.
Contact cutané	Peu susceptible de causer une irritation de la peau.
Contact oculaire	Peut causer une irritation.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Écotoxicité

Ce produit n'est pas toxique. Miscible avec l'eau.

### 12.2 Persistance et dégradation

Ce produit n'a pas été testé.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ce produit n'a pas été testé.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Ce produit n'a pas été testé.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

N'est pas classifié selon PBT ou vPvB.

## **12.6 Autres effets nocifs**

Aucun connu.

## **13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Les déchets ne sont pas considérés être dangereux. En disposer conformément aux règlements locaux.

### **13.1 Méthode de traitement des déchets**

Peut être éliminé par enfouissement conformément aux règlements locaux.

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

N'est pas classé dangereux pour le transport.

### **14.1 Numéro ONU**

Non applicable.

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non applicable.

### **14.3 Classe de danger relative au transport**

Non applicable.

### **14.4 Groupe d'emballage**

Non applicable.

### **14.5 Dangers environnementaux**

Non applicable.

### **14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur lors du transport**

Non applicable.

### **14.7 Transport en vrac aux termes de l'annexe II de MARPOL et du Recueil IBC**

Non applicable.

## **15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

SIMDUT 2015

Règlement sur les produits dangereux - Canada (SORS2015-17)

Loi sur les produits dangereux - Canada (R.S.C., 1985, c. H-3)

Règlement sur l'information concernant les produits dangereux (Québec S-2.1, r. 8.1)

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 15 juin 2026

Les informations contenues dans cette FDS proviennent de sources que nous considérons comme sûres. Toutefois elles sont données comme guide, sans garantie expressément ou implicitement quant à son exactitude. Nous n'assumons pas la responsabilité et rejetons toutes réclamations pour la perte, dommage, dépenses engagées liées de quelques façons au transport, manutention et utilisation du produit.